

LA REFORME DE LA SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Un enseignement commun à tous les élèves (28h30)

ENSEIGNEMENTS COMMUNS (28h30)	
Enseignements	Nombre d'heures par semaine
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
Langue vivante 1ère	5 h 30
Langue vivante 2ème	
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre (SVT)	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Éducation civique, juridique et sociale	0 h 30

Des enseignements d'exploration (2x1h30)

Le Lycée De La Salle propose à chaque élève deux enseignements parmi les trois possibilités suivantes :

- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

Les élèves découvriront les notions fondamentales de l'économie et de la gestion, en partant du comportement concret d'acteurs qu'ils côtoient dans leur vie quotidienne (entreprises, associations, etc.) : comment fonctionnent-ils ? Quel est leur rôle économique exact ? Quelles relations entretiennent-ils avec les autres acteurs économiques ? Quelles stratégies mettent-ils en œuvre pour se développer, par exemple en matière d'innovation ? Comment répondent-ils aux attentes qui leur sont adressées ? À quels défis et à quelles contraintes sont-ils confrontés, par exemple en matière de réglementation ?

- **Sciences économiques et sociales**

Les élèves découvriront les savoirs et méthodes spécifiques à la science économique et à la sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines : comment expliquer économiquement les comportements de consommation et d'épargne des ménages ? Comment les entreprises produisent-elles ? Comment expliquer la formation d'un prix sur un marché ? Comment inciter les agents économiques et sociaux à prendre en compte les données environnementales dans leur comportement ? Comment analyser sociologiquement les organisations et la consommation des ménages ?

- **Littérature et société**

Cet enseignement permet de montrer l'intérêt et la richesse d'une formation littéraire et humaniste, en intégrant une dimension historique, pour mieux dégager les enjeux actuels et les perspectives qu'elle offre aux lycéens d'aujourd'hui. Cet enseignement met en lumière les interactions entre la littérature, l'histoire et la société.*

*programme officiel

Un Accompagnement personnalisé (2 heures)

Chaque élève bénéficie à raison de deux heures par semaine d'un accompagnement :

- De soutien pour l'aider dans les disciplines où il a des difficultés
- D'approfondissement des connaissances
- D'orientation.

Un Tutorat

Tout élève peut, durant toute sa scolarité au lycée, bénéficier d'un tutorat.

L'apprentissage des langues vivantes (5h30 par semaine)

A la fin du lycée, tous les élèves doivent maîtriser au moins deux langues de communication.

Pour y arriver, trois nouveautés par rapport au collège :

- L'apprentissage de deux langues vivantes au moins devient obligatoire.
- Le développement de la pratique orale des langues vivantes notamment en concluant un partenariat avec un ou plusieurs établissements étrangers.

- Le développement de la pratique orale des langues vivantes. Pour faciliter cet enseignement par groupes de compétences, on ne fait plus de distinction entre langue vivante 1 et langue vivante 2.

Les Spécificités à De La Salle

- ☞ Les élèves de De La Salle bénéficient d'un **livret « Projet personnel et professionnel »** fruit du Centre de Consultation de Psycho-Pédagogique de l'Enseignement catholique et adapté par les enseignants de seconde.

Il leur permettra de préparer leur projet.

- ☞ En seconde, les méthodes de travail changent afin de préparer les élèves aux études supérieures. C'est pourquoi les professeurs principaux de seconde aident les élèves à « **Apprendre à Apprendre** » .

- ☞ Un stage en Angleterre sera proposé aux élèves de seconde aux vacances de Toussaint.

- ☞ Une **classe de neige et d'expression théâtrale** est proposée aux élèves d'une des classes de seconde en 2010-2011.

L'objectif de cet atelier théâtral est de donner aux élèves de seconde le plaisir de l'expression personnelle dans le sens de la solidarité induite par la pratique collective. Ce projet se déroulera tout au long de l'année pour le théâtre : un groupe de 6 élèves aura une fois par semaine tout au long de l'année une formation (préparation) au théâtre le midi. Le but du théâtre est de monter une pièce en vue d'une représentation en fin de séjour.

L'objectif du séjour ski est de faire vivre un groupe classe à l'extérieur de l'établissement. Ce séjour a pour but de découvrir la collectivité, de suivre des cours généraux (français, math.....), de s'initier ou se perfectionner à une activité de pleine nature comme le ski alpin et de voyager dans une région savoyarde.

